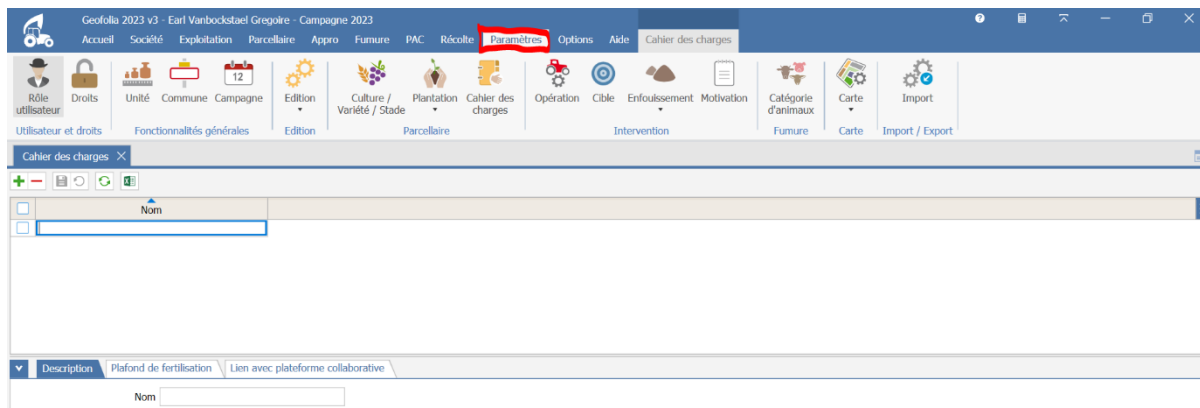
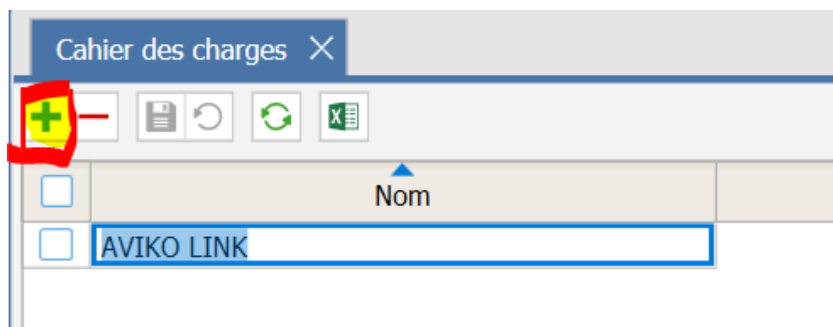


Connection plateforme GEOFOLINK pour utilisateur GEOFOLIA:

Étape 1 : Aller dans « paramètre » dans votre ruban GEOFOLIA, puis cliquer sur 'CAHIER DES CHARGES'



Étape 2 : Ensuite créer un nouveau CAHIER DE CHARGE (avec la petit croix verte) et donnez-lui le nom que vous voulez (dans mon cas je l'ai appelé AVIKO LINK)



Cliquer sur « Ne pas reprendre les valeurs » et cocher « Visible dans la liste »

AVIKO LINK

▼ Description Plafond de fertilisation Lien avec plateforme collaborative

Nom AVIKO LINK

Lors de la création d'un nouvel assolement :

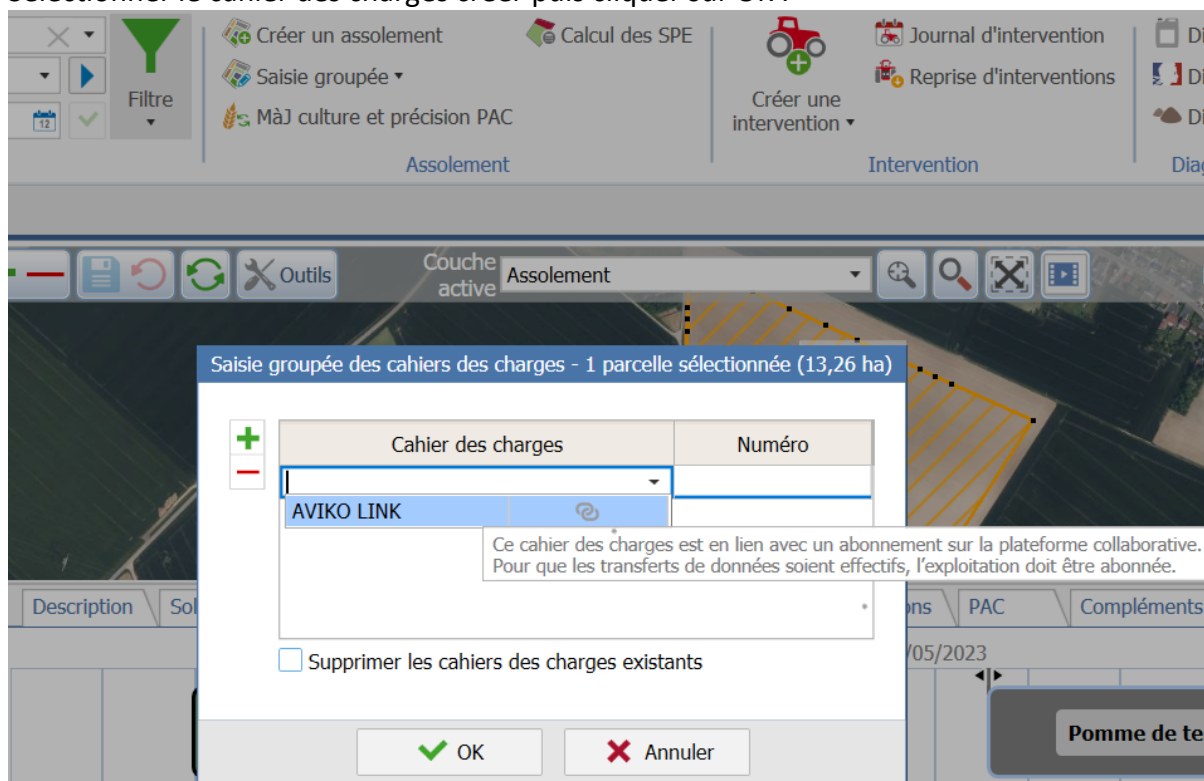
Toujours reprendre les valeurs
 Reprendre les valeurs uniquement si la culture est reprise
 Ne pas reprendre les valeurs

Visible dans les listes

Étape 3 : Affecter toutes vos parcelles que vous souhaitez partager à ce cahier des charges. Pour cela, vous allez dans vos assolements, vous sélectionner les parcelles de pomme de terre, et cliquer sur la rubrique « Saisie Groupée » + « Cahier des charges »

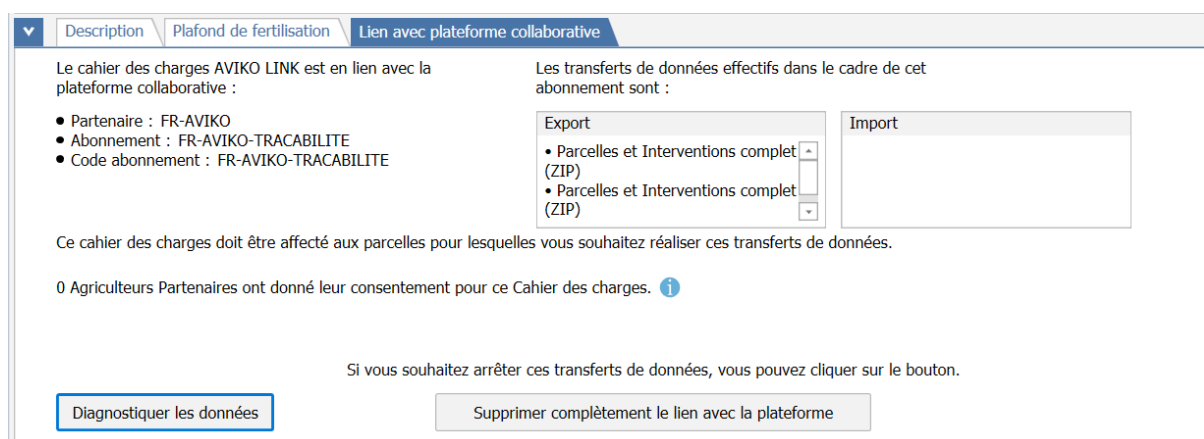
The screenshot shows the software interface with a top toolbar containing icons for 'Créer un assolement', 'Calcul des SPE', 'Créer une intervention', 'Journal d'intervention', 'Reprise d'interventions', 'Diag phyto', 'Diag PAC', 'Diag ferti', 'Edition', and 'Cod'. Below the toolbar is a navigation bar with tabs for 'Description', 'Sol', 'Culture', 'Historique', 'Environnement', 'Cadastre', 'Interventions', 'PAC', and 'Compléments'. The 'Culture' tab is active. A map of a field is displayed, with a parcel highlighted in yellow. A tooltip for the highlighted parcel reads: 'HAUT PAYS', '19/05/2023', '13,26 ha'. A context menu is open over the map, listing options: 'Description', 'Sol', 'Culture principale', 'Culture intermédiaire précédente', 'Cultures suivantes', 'Culture secondaire/dérobée', 'Cahier des charges', 'ZNT', and 'PAC'. The date '19/05/2023' and page number '05/1' are visible at the bottom of the interface.

Sélectionner le cahier des charges créer puis cliquer sur OK :



Retourner dans vos cahiers des charges et allez dans l'onglet « Lien avec plateforme collaborative » et rentrer le code abonnement « **FR-AVIKO-TRACABILITE** »
Puis valider en cliquant « Faire le lien avec la plateforme ».

Ceci devrait apparaitre.



A partir de cette étape, vous devez cocher la case pour la gestion du consentement.

ÉTAPE 7 : Pour que l'échange soit opérationnel, il est nécessaire que l'exploitant utilisateur de Geofolia donne son consentement, en cochant la case correspondante (9) :

Description	Plafond de fertilisation	Lien avec plateforme collaborative				
Le cahier des charges CDC Blé qualité est en lien avec la plateforme collaborative :		Les transferts de données effectifs dans le cadre de cet abonnement sont :				
<ul style="list-style-type: none">• Partenaire : MON-PARTENAIRE• Abonnement : MON-CODE-ABONNEMENT• Code abonnement : MON-CODE-ABONNEMENT		<table border="1"><tr><td>Export</td><td>Import</td></tr><tr><td><ul style="list-style-type: none">• Parcelles et Interventions (ZIP)</td><td><ul style="list-style-type: none">• Parcelles et Interventions (ZIP)</td></tr></table>	Export	Import	<ul style="list-style-type: none">• Parcelles et Interventions (ZIP)	<ul style="list-style-type: none">• Parcelles et Interventions (ZIP)
Export	Import					
<ul style="list-style-type: none">• Parcelles et Interventions (ZIP)	<ul style="list-style-type: none">• Parcelles et Interventions (ZIP)					

Ce cahier des charges doit être affecté aux parcelles pour lesquelles vous souhaitez réaliser ces transferts de données.

Gestion du Consentement

9

J'accepte les conditions de l'abonnement avec le partenaire décrit ci-dessus, et les transferts de données qui y sont rattachés. Je peux à tout moment si je le souhaite arrêter les transferts de données en décochant cette case.

Un message de confirmation apparaît alors pour indiquer quelle(s) exploitation(s) intègre(nt) la plateforme en tant qu'abonné(e)s pour les futurs échanges :

Information

Les exploitations ci-dessous ont été créées en tant qu'abonnés sur la plateforme collaborative :

- Mon exploitation 1

Si d'autres exploitations ne sont pas listées ci-dessus, elles n'ont pas été créées soit parce qu'elles n'ont pas de Siret, soit parce qu'elles ne sont pas autorisées par le partenaire pour cet abonnement.

OK

Après cette étape le lien entre vos parcelles et l'organisme Aviko est créé, Aviko aura donc accès à la traçabilité.